Zeitschrift: Rapport annuel / Musée National Suisse

Herausgeber: Musée National Suisse

Band: 18 (1909)

Rubrik: Commission fédérale du Musée national

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Commission fédérale du Musée national.

La Commission a eu sept séances, dont cinq à Zurich, une à Berne et une extraordinaire à Oberbuchsiten.

Le 14 juin, la Commission a perdu Monsieur H. Pestalozzi, président de la ville de Zurich, qui était son président depuis la création de cette Commission. Nous renvoyons à ce qui a été dit plus haut sur les services rendus au Musée par cet homme de bien. Pendant et après la construction du Musée, Pestalozzi a toujours été l'intermédiaire plein de tact entre l'institution fédérale et les autorités municipales de Zurich.

Le 6 juillet, le Conseil fédéral nomma Monsieur E. Vischer-Sarasin à la présidence de la Commission, et le 17 septembre Monsieur R. Billeter, président de la ville, était nommé membre de la Commission, et se voyait appelé à en prendre la vice-présidence.

Dans la séance de janvier, on a discuté comme d'habitude le programme des travaux élaboré par la direction, et dans celle de juillet, le projet de budget pour l'année 1910.

Les six demandes de subvention que le Département fédéral de l'Intérieur a soumises à la Commission n'ont pas pu être toutes définitivement réglées, car il a fallu attendre la décision des Chambres fédérales, appelées à voter un crédit spécial pour ce genre de subventions.

Sur la proposition de la Direction, la Commission, dans sa séance du 17/18 novembre, a opéré le contrôle d'un certain nombre d'objets choisis dans l'inventaire, et a pu se rendre compte ainsi de la tenue exacte des catalogues locaux.

Parmi les acquisitions faites par la Commission, les objets trouvés dans la nécropole franco-alamane d'Oberbuchsiten occupent le premier rang.

Pour les autres affaires qui furent soumises à la Commission pendant l'année, nous nous référons au rapport de la Direction.